



© Métropole et Ville de Brest

Des tiers-lieux sportifs pour réinventer la place du sport dans les territoires ?

Le développement des tiers-lieux connaît depuis une dizaine d’années une forte croissance dans l’ensemble des territoires, couvrant un large champ de pratiques sociales, culturelles, ludiques, éducatives, événementielles, numériques ou artisanales. À l’exception de quelques sites (ex. Les Cabanes urbaines à La Rochelle*), **un secteur d’activités semble cependant encore peu investi dans ce nouveau type de projets : le sport !**

C’est d’autant plus dommage que les tiers-lieux prennent une place de plus en plus grande place dans les politiques publiques, se positionnant comme des laboratoires locaux qui dynamisent et valorisent les forces vives des territoires. Ce cahier propose donc d’**explorer comment le sport pourrait s’en inspirer, et réinventer au passage ses propres activités**. Il s’appuie sur des exemples souvent éloignés du domaine sportif mais qui, justement, apportent un éclairage neuf sur ce que pourraient être le club et l’équipement sportif de demain.

Mais précisons, tout d’abord, la définition d’un « tiers-lieu ». C’est un site né d’une démarche collective, issue de la société civile et dans un objectif d’intérêt général, appuyée éventuellement par les pouvoirs publics, proposant une offre diversifiée d’activités et services (qui variera selon les sites et les territoires). Son écosystème repose sur la collaboration et le partage de ressources et compétences afin de développer des projets en commun, dans un modèle relevant au moins en partie de l’économie sociale et solidaire. Cinq caractéristiques y sont récurrentes :

OUVERTURE

à tous les habitants du territoire dans une logique d’échange, de convivialité et de mutualisation des ressources.

ANCRAGE

territorial avec des projets de proximité et mobilisant une communauté d’acteurs locaux (citoyens, entreprises, associations...).

HYBRIDATION

mélangeant activités économiques et activités d’utilité sociale dans un modèle économique public-privé.

COOPÉRATION

des parties prenantes et libre contribution des usagers dans le fonctionnement et la gouvernance.

EXPÉRIMENTATION

favorisant les projets innovants, avec des espaces collaboratifs et évolutifs, et une forte dimension éducative.

* Cf. notre cahier n°8 : <https://projet-s-conseil.com/wp-content/uploads/2023/08/Cahier-Projet-S-8-Nouveaux-financements.pdf>



Comprendre le fonctionnement des tiers-lieux : quelques chiffres clés*

3 500

tiers-lieux étaient recensés en 2023.

En cinq ans, le nombre de tiers-lieux a presque doublé en France (1 800 en 2018). Il est estimé qu'ils seront 5 000 en 2025.

51%

des tiers-lieux ont un statut associatif.

19% sont des sociétés privées, 11% appartiennent à des collectivités territoriales et 9% ont un statut de société coopérative (SCIC, SCOP).

62%

des tiers-lieux se situent en dehors des métropoles.

C'est un mouvement qui gagne en ampleur (46% en 2018) et qui touche les zones rurales (34% du total des tiers-lieux) et les villes moyennes (28%).

31%

des tiers-lieux accueillent des activités culturelles.

C'est l'activité la plus représentée après les espaces de coworking (55%). Le sport n'est pas recensé dans les études réalisées.

60%

des tiers-lieux font de la formation.

43% travaillent avec des organismes de formation et 47% avec des structures d'insertion dans l'emploi. 400 000 personnes ont suivi une formation dans un tiers-lieu.

50 000

acteurs économiques (entreprises, coopératives, associations...) sont hébergés dans un tiers-lieu.

18% des tiers-lieux ont un incubateur, accélérateur ou une pépinière d'entreprises.

50%

des ressources des tiers-lieux proviennent de recettes propres (adhésions, cotisations, location d'espaces, vente de services...).

L'autre moitié est apportée par des subventions publiques.

83%

des tiers-lieux sont partenaires d'acteurs publics.

59% ont un partenariat avec leur commune, 52% leur intercommunalité, 45% la région et 42% le département.

69%

des tiers-lieux ont un salarié qui pilote le projet et assure le fonctionnement du site.

6 300 salariés travaillent dans un tiers-lieu pour animer, gérer et développer les activités et projets du site.

* Les données et exemples de ce cahier sont essentiellement extraits des publications du GIP France Tiers-Lieux qui appuie le développement et la professionnalisation des tiers-lieux.

Quelle intégration des tiers-lieux dans une politique sportive territoriale ?

ÉLABORATION DE LA POLITIQUE	ENJEUX STRUCTURANTS POSSIBLES	EXEMPLES D' ACTIONS
1- Ambitions de la politique	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion du sport à d'autres thématiques et enjeux territoriaux - Renouveau des formes d'actions publiques et de leurs équipements - Valorisation du territoire : innovation sociale, dynamique collective... 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Diversification d'équipements mono-activité en perte de vitesse (Châteaugiron, Seignanx)</i> - <i>Volonté de redynamiser un quartier / bassin de vie (Brest)</i>
2- Lancement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Co-construction avec une communauté d'acteurs autour d'un projet collectif - Identification d'un site d'accueil - Phasage des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Appels à projets, appels à manifestation d'intérêt (Toulouse)</i> - <i>Appui d'une tête de réseau avec projets pilotes (Nouvelle-Aquitaine)</i>
3- Définition des besoins et du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Demande de nouvelles formes de pratique sportive / nouvelles disciplines - Synergies avec d'autres activités sociales, éducatives, culturelles... - Structuration de la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Fonctions support (Montpellier)</i> - <i>Formation mutualisée (Coopérative Tiers-lieux Nouvelle-Aquitaine)</i> - <i>Implantation de services publics (Centre social Est Somme)</i>
4- Dimension sportive de l'équipement ou du site	<ul style="list-style-type: none"> - Équipement sportif intégrant d'autres activités ou site multi-thématiques incluant des activités sportives - Équilibre entre espaces sportifs spécialisés / espaces polyvalents 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Activités adaptées pour des publics éloignés de la pratique sportive (Centre social Est Somme)</i> - <i>Lieu de vie et lieu économique autour d'une activité sportive (La Rochelle)</i>
5- Gouvernance : implication des acteurs locaux et habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une gouvernance partagée et du statut juridique - Intégration des usagers / adhérents - Définition du rôle des collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Association, SCIC (Coopérative Tiers-lieux Nouvelle-Aquitaine), SPL (Brest)...</i> - <i>Comité des usagers (Centre social Est Somme)</i>
6- Modèle économique & financement	<ul style="list-style-type: none"> - Équilibre ressources privées / publiques (autonomie à terme ?) - Identification de co-financements parmi les acteurs publics 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Subvention dans la phase de création (Toulouse, Mayenne)</i> - <i>Mise à disposition du site</i> - <i>Achat de prestations</i>
7- Outils de soutien	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle des collectivités : simple soutien, partenaire actif, « ensembler »... - Conseil, ingénierie, promotion... - Coopération entre collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Labellisation (Toulouse, Normandie)</i> - <i>Aide au montage de projets et à la recherche de financements</i> - <i>Projets communs, mutualisations (CC Lisières de l'Oise & Plaine d'Estrées)</i>

Mutualisation et coopération



L'enjeu. Alors que le fonctionnement en silo reste un handicap récurrent dans le monde du sport, y compris au sein d'un même territoire, les tiers-lieux montrent qu'ils peuvent être de puissants leviers pour rapprocher les acteurs, partager des ressources toujours trop rares et créer de nouvelles démarches collaboratives.

Trois questions pour les politiques sportives de demain :

1. Regrouper des services en commun pour renforcer la capacité des acteurs sportifs à se structurer et à se développer (diversification, nouveaux publics...) ?
2. Favoriser de nouvelles coopérations entre associations d'un même territoire ?
3. Envisager des projets sportifs communs entre collectivités territoriales et ouverts à d'autres thématiques (cohésion sociale, éducation, attractivité...) ?

CULTURE : REGROUPER DES MÉTIERS ET SERVICES DE DÉVELOPPEMENT

La Halle Tropisme, Montpellier (34)

La Halle Tropisme, un tiers-lieu spécialisé dans la création culturelle, a vu le jour en 2016 à Montpellier sur le site de l'ancienne École d'application de l'infanterie, près du parc Montcalm. Sa création répondait à la dispersion des fonctions de support dans le monde local de la culture, qui constituait un frein au développement des acteurs associatifs et privés. La constitution d'un groupement coopératif a permis de mutualiser des services et métiers utiles à tous les acteurs, notamment dans la gestion, la communication et la formation. La Métropole a retenu la coopérative Illusion & Macadam pour organiser et gérer le site.

Conçue comme un pôle de développement, la Halle Tropisme s'étend sur 4 000 m² et accueille des activités d'appui et d'accompagnement, tout en favorisant les coopérations et les projets communs (y compris avec des espaces dédiés). Elle est aussi un lieu de production, avec une résidence d'artistes et des ateliers, et un site événementiel, accueillant plus de 600 manifestations par an (rencontres, concerts, expositions, festival annuel...). Le site est particulièrement tourné vers les quartiers prioritaires à proximité (Gely-Figuerolles, Pas du Loup-Val de Croze) avec l'objectif de rendre ses activités culturelles accessibles au plus grand nombre.

TERRITOIRES : METTRE EN COMMUN DES RESSOURCES PUBLIQUES

Communautés de communes des Lisières de l'Oise et de la Plaine d'Estrées (60)

Les Communautés de Communes des Lisières de l'Oise (17 000 hab.) et de la Plaine d'Estrées (18 000 hab.) possèdent chacune des projets structurants de tiers-lieux sur leur territoire et répondant à leurs enjeux de politiques publiques (ex. L'Hermitage, à Autrèches, autour de l'innovation rurale et du numérique notamment). Pour les renforcer, elles ont lancé une stratégie conjointe de promotion et d'animation.

Elles ont notamment décidé de créer un poste commun de chargé de mission Attractivité des territoires, responsable du développement de l'économie sociale et solidaire et des tiers-lieux, leur permettant d'engager une approche plus transversale dans la conduite de leurs projets et de mieux structurer leurs politiques d'expérimentation sociale. Le poste est financé à 50% par la Région des Hauts-de-France.

Services aux usagers



L'enjeu. Les équipements sportifs publics restent souvent désuets dans leur conception (cloisonnés, peu conviviaux) alors même que de nouvelles concurrences se développent, mettant en avant une offre plus accueillante, diversifiée et/ou ludique (équipements privés, mais aussi univers des loisirs ou sport à domicile).

Trois questions pour les politiques sportives de demain :

1. Imaginer des équipements sportifs capables d'intégrer de nouvelles activités ?
2. Les concevoir comme des lieux de vie pour les bénévoles, les pratiquants, leurs accompagnants ou même l'ensemble des habitants de leur quartier ou bassin de vie ?
3. Impliquer davantage les associations et les usagers dans la gouvernance locale du sport pour renouveler la conception et l'utilisation des équipements ?

MÉDIATHÈQUE : DENSIFIER LES SERVICES AUTOUR D'UN CŒUR D'ACTIVITÉ

Saint-Aubin-du-Pavail, Châteaugiron (35)

La médiathèque Phileas-Fogg, confrontée aux évolutions des pratiques de la lecture (numérique), s'est transformée en tiers-lieu et a diversifié ses services aux usagers. L'objectif était de créer un endroit plus vivant, conçu pour les rencontres et les échanges, moins enfermé dans la « culture du silence » des bibliothèques traditionnelles.

Ce changement s'est matérialisé par la création de lieux de convivialité (salon d'accueil, café), un espace familles et enfants, un site jeunesse, un espace numérique (initiation à l'informatique), et le lancement de nouvelles activités (formations, ateliers artistiques, loisirs créatifs, spectacles, expositions, « repair café »...). Le lieu de prêt de livres s'est donc mué, de fait, en un centre de la vie sociale à l'échelle du territoire.

La gestion du site intègre dans une même équipe un salarié municipal et une vingtaine de bénévoles, dont la participation est formalisée par une charte de coopération. Les usagers s'impliquent aussi dans la programmation du lieu, animent des ateliers et apportent leurs compétences dans une démarche participative propre aux tiers-lieux.

TOURISME : REPENSER DES ACTIVITÉS AUTOUR DES BESOINS DE PROXIMITÉ

Communauté de communes du Seignanx (40)

L'office de tourisme du Seignanx, dans les Landes, a mué en tiers-lieu pour faire évoluer ses missions alors qu'une partie croissante de ses activités (information, réservations) était captée par des offres numériques. Installé dans une ancienne poste, le site a désormais autant vocation à accueillir un public local que des touristes dont les attentes ont changé (envie de rencontrer les habitants sur leur lieu de villégiature).

L'office a non seulement diversifié ses activités liées au tourisme (billetterie, carte participative et interactive du territoire, vente de produits locaux...) mais est aussi sorti de son périmètre historique pour réaménager ses espaces et répondre à des besoins de proximité : lieu de réunion et bureaux partagés pour les acteurs de l'économie solidaire et sociale (associations, coopératives...), espace café et convivialité, espace d'exposition, borne d'arcade...

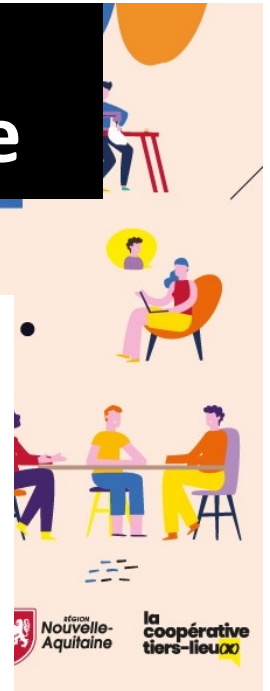
Les espaces du tiers-lieu sont également utilisés pour organiser des moments de rencontres avec la population locale : débats, projections, ateliers thématiques, dégustation de produits...

Formation et action sociale

L'enjeu. L'écosystème sportif ne dispose pas toujours des ressources nécessaires pour se moderniser alors même que les défis qu'il doit relever semblent toujours plus nombreux : diversification de la demande, professionnalisation et valorisation des bénévoles, complexité de la gestion associative, attentes sociales et éducatives des acteurs publics...

Trois questions pour les politiques sportives de demain :

1. Réinventer des structures comme les Offices municipaux des sports et les Maisons des associations, aussi bien dans leur fonctionnement que leurs missions ?
2. Moderniser et amplifier les programmes de formation et de montée en gamme des compétences dans le secteur associatif sportif (bénévoles et salariés) ?
3. Affirmer le sport comme un atout important des politiques sociales territoriales ?



FORMATION : COORDONNER ET EXPÉRIMENTER DANS UN RÉSEAU RÉGIONAL

Région Nouvelle-Aquitaine

La Coopérative Tiers-Lieux est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) composée de près de 100 sociétaires (tiers-lieux, organismes de formation, structures d'accompagnement, organisations culturelles...) et qui a pour but de soutenir le développement des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine.

Elle est à la fois une tête de réseau à l'échelle de la région et un organisme de formation mutualisé (professionnalisation des acteurs, mutualisation de ressources pédagogiques, coopération avec les acteurs de la formation et de l'orientation), autour d'un programme annuel de formations et de thèmes structurants (économie circulaire, intelligence collective, outils numériques et collaboratifs, Fablab,...). Elle propose aussi des formations certifiantes dans le pilotage et l'animation des tiers-lieux.

La Coopérative Tiers-Lieux se positionne comme un laboratoire dans ces domaines et lance par exemple des expérimentations et projets pilotes pour favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi dans les tiers-lieux.

SERVICE PUBLIC : INTÉGRER LE SPORT (ET D'AUTRES ACTIVITÉS) DANS UN CENTRE SOCIAL

Centre social Est Somme, Ham (80)

Le centre social Est Somme prend la forme d'un tiers-lieu. Regroupant des services publics de proximité (accompagnement dans les démarches administratives, l'accès aux droits...), il est labellisé France Services et son projet social est agréé par la CAF. Son rôle est cependant bien plus large, avec la volonté de devenir un pôle d'initiatives et d'animation pour l'ensemble de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme.

Il propose pour cela une large gamme d'activités : espace jeunesse, ludothèque, ateliers artistiques ou cuisine, cours d'anglais, activités santé pour les seniors, épicerie solidaire... Le sport y est aussi pleinement intégré avec des activités ciblant un public intergénérationnel : danse, yoga, gym douce, karaté, Krav Maga... Accueillant 40 000 visites par an, le site possède une gouvernance propre aux tiers-lieux, incluant parties prenantes, représentants des plus de 1 000 adhérents, responsables associatifs et élus locaux.

Animation territoriale



L'enjeu. L'équipement sportif est un lieu extraordinaire de passage et d'activités dans un territoire, avec des pratiquants de tous âges et de toutes origines, des accompagnants, des bénévoles... Il n'est cependant pas toujours conçu comme un trait d'union ou un lieu d'animation au sein de la ville ou du territoire.

Trois questions pour les politiques sportives de demain :

1. Agréger d'autres activités (éducatives, sociales, culturelles...) au sein des équipements ou sites sportifs pour les positionner comme des pôles d'animation ?
2. Diversifier les activités événementielles : démonstrations, galas, festivals sportifs... ?
3. Élaborer des politiques publiques de création, labellisation et promotion de sites sportifs pouvant jouer un rôle d'animation territoriale en lien avec d'autres activités ?

LOISIRS URBAINS : LE TIERS-LIEU, UN ESPACE OUVERT SUR LA VILLE Métropole de Brest (29)

Les Ateliers des Capucins, propriétés de Brest Métropole, ont ouvert en 2016 à la suite de la réhabilitation de l'ancien site industriel. Intégrés dans un nouvel écoquartier, ils forment un vaste tiers-lieu culturel et de loisirs ouvert sur la ville, conçu comme une grande place publique couverte de 16 hectares. La gestion et l'animation sont assurées par une société publique locale.

Plus d'un million d'usagers y viennent chaque année pour profiter des activités ou se promener dans des espaces laissés libres. On y retrouve une médiathèque de 10 000 m², un cinéma, un pôle des excellences maritimes, un espace de coworking et d'incubation d'entreprises, des commerces, un espace de réalité virtuelle, de la restauration... C'est aussi un site événementiel (plus de 160 manifestations par an) avec des expositions, du théâtre, des séminaires...

Une place y a été donnée au sport avec une salle d'escalade, un espace dédié au bien-être (yoga, pilates...), mais aussi les espaces ouverts qui accueillent des pratiquants libres, notamment les skaters et autres amateurs de glisse urbaine...

TERRITOIRES : UNE POLITIQUE DE SOUTIEN À L'ÉCHELLE D'UNE MÉTROPOLE Métropole de Toulouse (31)

Toulouse Métropole a engagé une politique active de soutien à l'économie sociale et solidaire. Son appel à manifestation d'intérêt « Dessine-moi Toulouse », en 2018, avait déjà retenu plusieurs projets. Une politique spécifique à l'égard des tiers-lieux a suivi, notamment à travers le réseau Toulouse Métropole Impact.

La politique métropolitaine prend la forme d'un accompagnement des tiers-lieux (y compris par un soutien financier), d'une labellisation des sites, de leur promotion, ainsi que par la mise en place d'une dynamique de coopération entre tiers-lieux locaux pour s'entraider, coordonner leur positionnement ou mener des projets communs.

L'ouverture des Halles de la Cartoucherie en 2023 a constitué un moment important, avec un tiers-lieu dont l'un des objectifs est de redynamiser son quartier (déjà 1 million de visiteurs). Dans une ancienne halle industrielle, y cohabitent culture, gastronomie, coworking et sport. Un site de 2 000 m² permet de faire de l'escalade et des activités de bien-être, complété par un espace UCPA (fitness, 4 terrains de squash) et une école de breakdance.

Cahiers PROJET S

Les cahiers PROJET S analysent les transformations en cours dans le sport français, étudient les projets récents réalisés en France et à l'étranger et proposent un regard prospectif sur la base des tendances observées dans le secteur sportif et son environnement (évolutions sociétales, politiques publiques, économie et innovation, aménagement urbain...).

Retrouvez les prochains cahiers de PROJET S sur : www.projet-s-conseil.com

Pierre Messerlin, Directeur de Projet S Conseil
Email : pierre.messerlin@projet-s-conseil.com

La société PROJET S Conseil accompagne les acteurs territoriaux et nationaux dans la conception et la réalisation de leurs projets structurants dans le sport : grands équipements et complexes sportifs, événements, politiques territoriales, projets de club...